



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

Soixante et onzième session

Genève, 15-17 mai 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce.
4. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
5. Objectif de développement durable n° 12 et systèmes alimentaires durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires.
6. Élaboration de nouvelles normes.
7. Révision de normes :
 - a) Amandes ;
 - b) Tomates séchées ;
 - c) Dattes ;
 - d) Alignement des normes sur la Norme-cadre révisée.
8. Matériels explicatifs :
 - a) Matériel explicatif pour les noix de cajou ;

* Les documents relatifs à la réunion seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Trade/events/ge2-71st-2024>. Les représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne, à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1007105/>. En cas de difficultés lors de l'inscription, ils sont invités à prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (roksolana.shelest@un.org).



- b) Matériel explicatif pour les amandes décortiquées ;
 - c) Matériels explicatifs pour les melons séchés, les kakis séchés, les arachides en coque et les arachides décortiquées.
- 9. Codes du Système harmonisé présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée.
 - 10. Méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées.
 - 11. Travaux futurs.
 - 12. Questions diverses.
 - 13. Élection des membres du Bureau.
 - 14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

La Section spécialisée adoptera l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/1)

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les questions découlant de travaux récents de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

Document(s) : Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-dix-huitième session (ECE/CTCS/WP.7/2023/2)

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations et les délégations des pays informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandants qui présentent un intérêt pour ses travaux.

3. Incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce

Début 2023, le secrétariat de la CEE a lancé, en consultation avec le Bureau du WP.7, une enquête sur l'application des normes de la CEE et leur articulation avec la législation des pays participants. À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné les résultats de l'enquête et a décidé de créer un petit groupe, composé des États-Unis, de l'International Nuts and Dried Fruit Council (INC), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du secrétariat de la CEE, chargé de déterminer des moyens de recueillir davantage de données sur l'incidence des normes. Le secrétariat fera le point sur l'état d'avancement des débats.

4. Activités de renforcement des capacités et de promotion

Le secrétariat et les délégations fourniront des informations sur les activités de renforcement des capacités et de promotion menées l'année passée et sur les activités et formations prévues. La Section spécialisée est invitée à proposer d'autres activités de renforcement des capacités et à réfléchir aux moyens de mobiliser les ressources correspondantes.

5. Objectif de développement durable n° 12 et systèmes alimentaires durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires

À sa session de 2022, la Section spécialisée a pris note du Code de bonnes pratiques de la CEE-ONU pour la réduction des pertes alimentaires et la manutention optimale des fruits et légumes frais tout au long de la chaîne de valeur (ECE/TRADE/470). Elle a décidé de créer un groupe de rédaction ad hoc composé des États-Unis d'Amérique, du Groupe de travail de l'Asie centrale pour la promotion des exportations de produits agricoles (CAWG), de l'INC et de Perlum Noix, et chargé d'élaborer des lignes directrices similaires visant à réduire les pertes alimentaires dans les chaînes de valeur des fruits à coques et des fruits séchés. À sa session de 2023, elle a réaffirmé son intention d'élaborer de telles lignes directrices et a décidé que le groupe de rédaction serait dirigé par l'INC.

L'INC fera le point sur l'état d'avancement des travaux du groupe de rédaction ad hoc.

Document(s) : Code of good practice for DDP – First draft (INF.1)

6. Élaboration de nouvelles normes

Cynorrhodon entier séché

À sa session de 2023, la Section spécialisée a décidé d'élaborer un projet de norme pour le cynorrhodon entier séché, comme l'avait proposé le CAWG. Pendant l'année écoulée, celui-ci a travaillé à l'élaboration de ce projet de norme.

La Section spécialisée est invitée à examiner le projet de norme pour le cynorrhodon entier séché élaboré par le CAWG.

Document(s) : Projet de norme pour le cynorrhodon entier séché (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/3)

7. Révision de normes

a) Amandes

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné le projet de matériel explicatif pour les amandes décortiquées et a proposé quelques modifications qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient la nécessité de modifier la Norme pour les amandes décortiquées.

La Section spécialisée est invitée à examiner les modifications qu'il est proposé d'apporter aux trois normes pour les amandes (amandes décortiquées, amandes blanchies et amandes en coque) présentées par la délégation des États-Unis.

Document(s) : Modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les amandes décortiquées (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/4)

Modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les amandes blanchies (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/5)

Modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les amandes en coque (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/6)

b) Tomates séchées

La Section spécialisée est invitée à examiner les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les tomates séchées, présentées par la délégation des États-Unis.

Document(s) : Modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les tomates séchées (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/7)

c) Dattes

La dernière révision de la Norme pour les dattes remonte à 2021. Cette norme comporte une note de bas de page numéro 3 (numéro 4 dans la version anglaise) qui renvoie à une liste de variétés figurant dans une annexe qui ne fait pas partie des versions 2021 et 2015 de la Norme. Comme aucune trace d'une décision concernant la suppression de l'annexe n'a pu être trouvée, le secrétariat a consulté le Bureau de la Section spécialisée, qui a décidé de soumettre la Norme à la Section spécialisée, pour examen.

La Section spécialisée est invitée à déterminer s'il convient de réinsérer l'annexe ou de supprimer la note de bas page correspondante dans la Norme pour les dattes.

Document(s) : Modifications qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les dattes (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/8)

d) Alignement des normes sur la Norme-cadre révisée

En novembre 2022, le Groupe de travail a adopté une version révisée de la Norme-cadre pour les normes CEE-ONU relatives aux produits secs et séchés, sur laquelle les normes actuelles doivent désormais être alignées. À sa session de 2023, la Section spécialisée a décidé que le processus d'alignement exigerait un examen approfondi, étant donné que la plupart des normes pour les produits secs et séchés n'ont pas fait l'objet d'un alignement général après les modifications antérieures de la Norme-cadre (2008, 2009, 2011, 2020). Elle a décidé que le Bureau et le secrétariat travailleraient à l'alignement des normes avec la Norme-cadre pour les normes pour les amandes, les noisettes, les noix de macadamia et les tomates séchées. Le secrétariat fera le point sur l'état d'avancement des travaux.

8. Matériels explicatifs**a) Matériel explicatif pour les noix de cajou**

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné la Norme et le projet de matériel explicatif pour les noix de cajou et a décidé d'y apporter plusieurs modifications. Les modifications portant sur la norme ont été adoptées au cours de la session, mais la Section spécialisée a décidé d'établir la version définitive de celles qu'il est proposé d'apporter au matériel explicatif pendant l'intersession, une fois que la nouvelle photo choisie pour illustrer les dommages superficiels serait reçue. Comme les travaux n'ont pas pu être achevés à temps pendant l'intersession pour être soumis à la session annuelle du WP.7, le Bureau de la Section spéciale a décidé de renvoyer le document à la Section spécialisée pour qu'elle en établisse la version définitive.

La Section spécialisée est invitée à examiner le projet de matériel explicatif pour les noix de cajou.

Document(s) : Projet de matériels explicatifs (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/9)
Explanatory material for cashew kernels
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.2)

b) Matériel explicatif pour les amandes décortiquées

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné le projet de matériel explicatif pour les amandes décortiquées et a décidé de le soumettre à une procédure d'approbation intersessions.

La Section spécialisée est invitée à examiner le projet de matériel explicatif pour les amandes décortiquées présenté par la délégation des États-Unis.

Document(s) : Explanatory material for almond kernels
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.3)

c) Matériels explicatifs pour les melons séchés, les kakis séchés, les arachides en coque et les arachides décortiquées

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné les projets de matériel explicatif pour les melons séchés, les kakis séchés, les arachides en coque et les arachides décortiquées, qui avaient été élaborés par le CAWG. Elle a proposé plusieurs modifications pour les quatre affiches, notamment des modifications de forme et le remplacement de photos illustrant les dommages afin de mieux mettre en évidence les défauts. Elle a décidé que le CAWG se chargerait d'améliorer les affiches explicatives en collaboration, dans le cas des arachides, avec l'American Peanut Council et les acteurs de la production mondiale, et qu'il les lui soumettrait à sa session de 2024.

La Section spécialisée est invitée à examiner les projets de matériel explicatif.

Document(s) : Explanatory material for dried melons
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.4)

Explanatory material for dried persimmons
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.5)

Explanatory material for raw and roasted inshell peanuts
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.6)

Explanatory material for raw and roasted peanut kernels
(ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/INF.7)

9. Codes du Système harmonisé présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée

Le secrétariat fera le point sur les débats à ce sujet qui ont eu lieu à la session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais.

10. Méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées

À sa session de 2022, le Groupe de travail a décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé de réviser son mandat et ses méthodes de travail. À sa session de 2023, il a approuvé des modifications à apporter à son mandat, qui seront soumises au Comité directeur des capacités et des normes commerciales à sa réunion de juin 2024, pour approbation. Il a décidé de poursuivre l'examen de ses méthodes de travail et de solliciter l'avis de ses sections spécialisées dans le cadre de ce processus.

Le secrétariat fera le point sur l'avancement des travaux du groupe de travail à composition non limitée concernant les modifications qu'il est proposé d'apporter aux méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles. La Section spécialisée est invitée à examiner ces modifications et à faire des suggestions supplémentaires.

Document(s) : Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles :
méthodes de travail

Méthodes de travail révisées du Groupe de travail des normes de
qualité des produits agricoles (ECE/CTCS/WP.7/2023/4)

Revised Working Procedures for the Working Party on
Agricultural Quality Standards – comparison to the 2018 version
(ECE/CTCS/WP.7/2023/INF.2)

11. Travaux futurs

La Section spécialisée débattera de ses travaux futurs.

12. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Élection des membres du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) ou deux vice-président(e)(s) pour un mandat d'un an.

14. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés sur sa soixante et onzième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2024/2)

III. Calendrier provisoire

Mercredi 15 mai	10 heures-13 heures	Sessions informelles/session de travail (sans interprétation)
	15 heures-18 heures	Points 1 à 5
Jeudi 16 mai	10 heures-13 heures	Points 6 et 7
	15 heures-18 heures	Points 7 (<i>suite</i>) et 8
Vendredi 17 mai	10 heures-13 heures	Points 8 (<i>suite</i>) à 13
	15 heures-18 heures	Point 14
